

Appel de candidatures

SUPERVISEURE OU SUPERVISEUR DE L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS, À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Cet appel de candidatures vise à pourvoir des emplois de superviseure ou de superviseur aux centres de correction de Montréal et de Québec pour les trois prochaines années. Il est à noter qu'il s'agit d'un contrat qui peut être renouvelé chaque année.

Cette période de trois ans comprend neuf sessions de correction :

- Janvier à mars 2024, mai à juillet 2024 et août 2024;
- Janvier à mars 2025, mai à juillet 2025 et août 2025;
- Janvier à mars 2026, mai à juillet 2026 et août 2026.

Note : Comme moins de superviseurs sont requis lors des sessions du mois d'août, la participation de chaque personne est établie selon les besoins identifiés, l'ancienneté et l'expérience, et après consultation.

Tâches

- Effectuer des tâches relatives à la correction de dissertations et à l'étude des problèmes liés aux textes corrigés.
- Voir à une interprétation univoque des critères de correction, de l'échelle d'appréciation et de la grille d'évaluation.
- Préparer des exercices destinés à la formation des correctrices et des correcteurs.
- Participer à la formation des correctrices et des correcteurs.
- Diriger et encadrer une équipe d'au moins 10 correctrices et correcteurs.
- Vérifier la conformité et l'efficacité du travail des correctrices et des correcteurs.
- Évaluer le travail des correctrices et des correcteurs.
- Réviser des copies d'examen où il y a un échec à l'un ou plusieurs des critères.
- Préparer au moins trois sujets de rédaction par année pour de futures épreuves.
- Participer au bilan de la session de correction.
- Effectuer toute autre tâche liée à la correction de l'épreuve.

Exigences

La personne candidate doit :

- être une enseignante ou un enseignant de français, actuellement en fonction (statut permanent non requis);
- avoir une excellente maîtrise du français écrit;
- avoir une bonne connaissance du programme de français, langue et littérature, du collégial;
- posséder une bonne connaissance de la littérature française et québécoise.

Qualités recherchées

- Être capable de se rallier à un consensus.
- Faire preuve d'autonomie.
- Exercer son jugement.
- Être capable de nuance et de souplesse.
- Respecter les règles de fonctionnement mises en place pour la correction des épreuves uniformes.
- Être capable de travailler en équipe et de diriger un groupe de personnes.
- Savoir communiquer avec les personnes sous sa supervision et résoudre les problèmes en utilisant les moyens appropriés à la situation.
- Faire preuve d'honnêteté, d'impartialité et de discrétion.

Conditions de travail

Une entente ou un contrat de service sera conclu avec l'établissement d'enseignement des personnes sélectionnées pour une période de trois ans, soit de janvier 2024 à août 2026. Cette entente ou ce contrat sera renouvelé annuellement.

Horaire de travail

- La journée de travail est d'une durée de 6 heures 30 minutes, du lundi au vendredi.
- Une heure additionnelle par journée de travail et cinq heures la fin de semaine sont requises pendant les sessions de correction de janvier-mars et de mai-juillet pour la supervision des copies ayant un ou plusieurs critères tout près du seuil de réussite.

Rémunération

- Pendant les sessions de correction de janvier-mars et de mai-juillet, les personnes sélectionnées seront dégagées de janvier à juillet et rémunérées pour l'équivalent d'une tâche à temps complet.
- Pour les sessions de correction d'août, les personnes sélectionnées seront rémunérées en fonction du nombre d'heures travaillées sans égard aux indemnités de vacances versées par l'établissement d'enseignement.

Vacances

- Entre la session de correction de janvier-mars et celle de mai-juillet de chaque année, une période de vacances est prévue.

Formation

- Une formation de trois jours est obligatoire pour les nouveaux superviseurs : elle est prévue en décembre 2023.

Frais de déplacement

- Les personnes sélectionnées qui résident à l'extérieur des régions de Montréal ou de Québec peuvent recevoir, pendant les sessions de correction, un remboursement de leurs frais de déplacement.

Modalités d'inscription

Période d'inscription : Du 3 au 17 octobre 2023 inclusivement

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire Offre de service disponible en ligne au <https://www.quebec.ca/gouvernement/travailler-gouvernement/metiers-education/epreuves-uniformes-francais-collegial>.

IMPORTANT : Considérant que l'entente ou le contrat sera conclu avec l'établissement où vous enseignez, la directrice ou le directeur des études de votre collège doit signer votre formulaire pour signifier son accord.

Pour manifester votre intérêt, veuillez transmettre votre **formulaire rempli et signé** ainsi que votre **curriculum vitae**, par courriel, à l'adresse eule-correction@mes.gouv.qc.ca.

NB :

Les enseignantes et enseignants qui souhaitent poser leur candidature doivent d'abord s'informer, auprès de la direction de leur établissement d'enseignement et de leur syndicat, de l'ancienneté qui leur serait reconnue durant la période de l'entente ou du contrat.

Les entrevues sont prévues à la fin d'octobre. Seules les personnes retenues seront contactées. Les modalités de l'entrevue vous seront transmises lors de la convocation.